

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

**DIMANCHE 12 JUIN**  
AU PALAIS  
de la MUTUALITÉ

## 7<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE

### CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX

Séance publique à 15 h. 30

**S**UR l'initiative du M.R.A.P., d'éminentes personnalités de toute appartenance politique, sociale et religieuse, ont lancé un appel pour la septième Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui doit se dérouler le 12 juin à la Mutualité. Le dernier numéro de « Droit et Liberté » a publié le texte de cet éloquent appel.

L'antiracisme, ne l'oublions pas, correspond à une longue tradition française, inaugurée par l'abbé Grégoire, qui remonte à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, à laquelle, trop de Français l'ignorent, notre Constitution du 27 octobre 1946, par son préambule, a redonné valeur constitutionnelle.

L'alinéa 1 dudit préambule proclame : « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ».

Alinéa 5 : « Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances ».

Alinéa 16 : « La France forme avec les peuples d'Outre-Mer une Union fondée par l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion ».

Alinéa 18 : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France garantit à tous l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ci-dessus ».

**C'**EST au nom de ces principes, inscrits dans notre Constitution, que la Résistance française s'est dressée naguère, dans un inoubliable sursaut, contre les crimes de l'hitlérisme et qu'aujourd'hui, animés du même esprit, les auteurs de cet appel, hommes de toutes professions, disciplines et croyances, apportent à la manifestation, essentiellement nationale, organisée pour le 12 juin, l'appui de leur autorité.

Ils ne peuvent admettre que, 10 ans après la Libération, pour laquelle se sont sacrifiés des hommes de toutes origines, renaissent sur notre sol des théories barbares au nom desquelles les nazis ont exterminé des millions d'êtres humains.

Ils ne peuvent admettre que les anciens collaborateurs, qui ont sur la conscience la mort de milliers d'innocents, puissent se regrouper, se livrer à de spectaculaires manifestations et, favorisés par l'incompréhensible impunité dont ils jouissent de la part des pouvoirs publics, reprendre dans la presse leur néfaste activité d'excitation à la haine entre citoyens.

Ils ne peuvent admettre que soient pratiqués ou tolérés, à l'égard des travailleurs nord-africains et des étudiants d'Outre-Mer, des actes de ségrégation raciale, des traitements discriminatoires, de la part de certains particuliers, quand ce n'est pas de la part de la police ou de l'administration elles-mêmes.

Ils ne peuvent admettre que les bourreaux d'hier puissent, dans une Allemagne réarmée, relever la tête, reprendre du service, et qu'y soient blanchis les pires méfaits du nazisme.

Convaincus que le racisme, sous toutes ses formes, met en péril les droits de la personne humaine et les libertés démocratiques, si chèrement acquises, ils veulent s'unir pour les sauvegarder.

**Q**UE répondent donc nombreux à l'appel, même si parfois ils s'opposent en d'autres domaines, ceux qu'anime l'idéal antiraciste !

Que participent nombreux à ces assises, par leur présence, leur intervention ou l'envoi d'un message, les Français désireux de lutter contre les inégalités raciales ou religieuses, en quelque pays qu'elles se produisent, et d'assurer le triomphe de la grande cause de l'égalité des hommes et de la fraternité des peuples !

Léon LYON-CAEN,  
Président du M.R.A.P.

### D'éminentes personnalités de toutes opinions s'associent à l'APPEL

Des personnalités de toutes opinions, de toutes professions et disciplines intellectuelles font parvenir chaque jour au M.R.A.P. leur adhésion à l'appel lancé pour la Journée Nationale.

A l'heure où nous mettons sous presse, la liste de ces personnalités s'établit comme suit :  
MM. Francisque GAY, PAUL-BONCOUR, anciens présidents du Conseil ; Louis MARIN, membre de l'Institut, ancien ministre ; Justin GODART, ancien ministre.

MM. Edouard HERRIOT, président d'honneur de l'Assemblée nationale ; Florimond BONTE, Laurent CASANOVA, Pierre COT, André DENIS, FONLUPT-ESPERABER, A. FORCINAL, E. NAEGELEN, députés ; L. HAMON, E. MICHELET, R. PLAZANET, sénateurs ; Charles-André JULIEN, Emile VIVIER, conseillers de l'Union française.

MM. Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix ; ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; R. DIDIER, président de la Chambre des Mises en Accusation ; Lucien BAUZIN, conseiller d'Etat honoraire.

Mme ROMAIN-ROLLAND.

MM. François MAURIAC, André MAUROIS de l'Académie Française ; Edmond FLEG, Francis JOURDAIN, Jean LESCURE, Jacques MADAULE, Robert MERLE, Pierre PARAF, Claude ROY, André SPIRE, Gabriel TINMORY, VERCORS, écrivains ; Mme Clara CANDIANI, Journaliste.

MM. l'abbé PIERRE, le chanoine VIOLLET ; les pasteurs André DUMAS, S. LENEBACH, L. VIENNEY.

MM. Frédéric JOLIOT-CURIE Prix Nobel ; Paul RIVET, directeur du Musée de l'Homme ; Hubert DESCHAMPS, Michel LEIRIS, ethnologues.

Mme Jeanne LEVY. MM. Gustave COHEN, Albert DAUZAT, Jean DRESCH, Jean FRAPPIER, J.-J. MAYOUX, I. MEYERSON, Marcel PRENANT, E. VERMEIL, R.-L. WAGNER, professeurs à la Sorbonne, Lazare LEVY, professeur honoraire au Conservatoire national de musique ; O. POZZO di BORGIO, inspecteur général de l'Instruction publique.

(Suite page 5)

### La France antiraciste élit ses délégués

**D**ANS tous les arrondissements de Paris, dans de nombreuses villes de banlieue et de province, des hommes et des femmes de bonne volonté se consacrent à la préparation de la 7<sup>e</sup> Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

On élit des délégués partout : dans de grands meetings et de

(Suite page 2)

### FRATERNITÉ



LEGER

Cette « fraternité », du grand peintre Fernand LEGER, illustre la carte en couleurs éditée à l'occasion de la VII<sup>e</sup> Journée Nationale

### DANS CE NUMÉRO :

Vincent AURIOL

Valre les préjugés pour que triomphe l'homme (page 5)

Jacques MADAULE

La seconde affaire Dreyfus (page 8)

Simone DUBREUILH

présente le film mexicain « RACINE » (page 6)

Albert LEVY

La déroute de Xavier Vallat (page 5)

Le procès des « Nouveaux Maîtres renvoyé au 14 JUIN (p. 3)

Les étudiants marocains de Paris nous disent... (page 4)

# Vers la 7<sup>e</sup> Journée Nationale

## La France antiraciste élit ses délégués

(Suite de la page 1)

petites réunions de quartier ; dans des sociétés ou des organisations ; dans des entreprises, des écoles ou des laboratoires, en présence de tout le personnel rassemblé.

Il nous est impossible, pour le moment, de donner un bilan complet des résultats obtenus. Les informations que nous publions ici, bien que symptomatiques, sont tout à fait partielles.

### La journée départementale à Marseille

La section du M.R.A.P. de Marseille a pris l'initiative d'organiser, le dimanche 5 juin une journée départementale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Des personnalités très diverses, appartenant à tous les milieux politiques, religieux et sociaux de la ville ont signé un appel commun. De nombreuses organisations ont adhéré à cette initiative. Des représentants de la population viendront des quartiers et de plusieurs entreprises. Nos amis M. Manville et Kornblut participeront, au nom du Bureau National à la grande manifestation qui se prépare.

### Dans d'autres villes...

Des réunions, des rencontres pour l'élection de délégués à la Journée Nationale, se préparent dans d'autres villes. A Nancy et Lille, particulièrement, la campagne victorieuse menée contre Xavier Vallat, a permis aux antiracistes de resserrer leurs liens, et la Journée Nationale sera pour eux un moyen de faire connaître au pays tout entier leur expérience.

Des délégués sont annoncés également de Lyon, Nice, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Toulouse, Rouen, etc...

### Les délégués élus

A Paris, plusieurs réunions ont eu lieu, dans différents quartiers et dans plusieurs sociétés et organisations.

**IX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT** : Une première réunion a eu lieu le 23 mai, au Foyer de la Fourrure, sous la présidence du Dr André LEVY. Après un exposé de M. MANVILLE, membre du Bureau National du M.R.A.P., un débat s'est engagé auquel ont pris part de nombreux assistants. Dix délégués ont été élus.

D'autres arrondissements nous

## LA SESSION DU COMITÉ D'ACTION

Le Comité d'action du M.R.A.P. a tenu, le 5 juin, à l'Hôtel Moderne, une importante session, sous la présidence de Charles PALANT, secrétaire général du Mouvement.

Deux rapports furent présentés : sur l'affaire des « Nouveaux Maîtres » par Marcel MANVILLE et sur la préparation de la 7<sup>e</sup> Journée Nationale par Albert LEVY.

La discussion, qui suivit fut marquée notamment par les interventions du Dr ZAIDNER (14<sup>e</sup>) de STAMFATER (Association des Artisans), Roger MARIA (5<sup>e</sup>), EDOUARD (14<sup>e</sup>), Marthe DUPUIS (18<sup>e</sup>), Alfred GRANT (Union des Sociétés Juives), Dr RENNERT (20<sup>e</sup>), KORNBLUT, I. BLUM (Anciens Combattants). Charles PALANT tira brièvement les conclusions des débats en appelant tous les militants et amis du M.R.A.P. à tout faire pour la victoire sur les « Nouveaux Maîtres » et pour assurer à la Journée Nationale un succès sans précédent.

Une résolution saluant la dénonciation du racisme par la Conférence de Bandung, fut adoptée à l'unanimité.

font connaître leurs premiers chiffres :

19<sup>e</sup> (place des Fêtes) : 15 délégués ; 19<sup>e</sup> (place Fabien) : 18 délégués ; 11<sup>e</sup> : 25 délégués ; 13<sup>e</sup> : 10 délégués, etc...

### Dans les Sociétés

Plusieurs sociétés juives de secours mutuels ont déjà pris des dispositions pour la Journée Nationale.

La société *Nowo-Radousk*, réunie le 14 mai après avoir entendu un exposé de M. Armand DYMENSTAN, membre du Bureau national, a élu 15 délégués et voté une subvention de 10.000 francs.

Au cours d'une assemblée organisée le dimanche après-midi 22 mai par la société *Varsovie-Ochota*, Albert LEVY a pris la parole au nom du Bureau national. 35 délégués ont été élus, 7.150 francs ont été collectés sur place et le Bureau de la société a décidé de verser également une subvention.

La société *Lublin*, après avoir entendu, le 6 mai, un exposé de Charles OVEZARAËK, au nom du Bureau national, a décidé de s'associer à la grande Journée antiraciste. Une subvention de 5.000 francs a été votée.

D'autre part, Charles HUTMAN a pris la parole, au nom du Bureau national à la société des *Amis Israélites de France*.

D'autres sociétés annoncent également l'élection de délégués : 30 pour *Siedlec* ; 10 pour la *Fraternelle Israélite de Paris* ; 5 pour les *Amis de Volomin* ; 3 pour les *Amis de Przytyck*, etc...

### REUNIONS PREVUES

Dans tout Paris et dans les localités de banlieue, de nombreuses réunions sont annoncées. Nous publions ci-dessous la liste de celles qui nous ont été signalées à ce jour :

### II<sup>e</sup> Arrondissement

Le jeudi 9 mai à 20 h. 45, au café « Le Petit Pot » (salle du premier étage), 2, boulevard Bonne-Nouvelle. Conférence de M. Claude-Frédéric LEVY, membre du Bureau national : l'affaire des « Nouveaux Maîtres » et la 7<sup>e</sup> Journée Nationale.

### III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> Arrondissements

Le mercredi 8 juin 20 h. 45, salle de l'Epicierie, 12, rue du Renard. Orateurs : Pierre GERBAL, du bureau national et diverses personnalités des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> arrondissements. Projection de courts métrages.

### V<sup>e</sup> Arrondissement

Le mercredi 8 juin à 20 h. 45, à la *Maison pour Tous*, 76, rue Mouffetard, grande soirée cinématographique, avec le film « La terre sera rouge », à la gloire de la résistance dannoise. Allocution de Charles OVEZAREK, membre du Bureau national et Roger MARIA, président de la section du V.

### X<sup>e</sup> Arrondissement

Le mercredi 8 juin à 20 h. 45, au cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries. Orateurs : M. Claude-Frédéric LEVY, membre du Bureau national, le Dr LEIBOVICI (U.J.R.E.) M. FAVERAIS, président du syndicat

## Au Service de la France

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs vient d'éditionner, sous le titre « AU SERVICE DE LA FRANCE », un livre remarquable, tant par sa luxueuse présentation que par son contenu.

Ce livre relate l'histoire des combattants juifs au cours de la dernière guerre : en 1940, dans les camps, dans la Résistance. On y trouve également des déclarations d'éminentes personnalités rendant hommage à l'esprit de sacrifice, au courage de ces valeureux soldats.

En retraçant, dans sa dernière partie, l'activité présente de l'Union, pour la défense des victimes de la guerre, contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la paix, ce livre, enfin, montre que les anciens combattants juifs continuent de servir la France.

C.F.T.C. de la S.N.C.F. (Paris-Est), M. FEUCHOT, cadre S.N.C.F. du syndicat C.G.T. (Paris-Est). Projection du grand film antiraciste « Maximka ».

### XI<sup>e</sup> Arrondissement

Le lundi 6 juin à 20 h. 45, à la « Brasserie Alsacienne », 1, boulevard Voltaire. Orateur : M. Armand DYMENSTAJN, membre du Bureau national.

### XII<sup>e</sup> Arrondissement

Le mercredi 8 juin à 20 h. 45, au 2, rue du Charolais. Orateur : Albert LEVY, membre du Bureau national.

### XVIII<sup>e</sup> Arrondissement

Le mardi 7 juin, à 20 h. 45, salle Verte, 129, rue Marcadet. Orateur : M. MANVILLE, le pasteur LENEBAÏCH, membres du Bureau national et diverses personnalités de l'arrondissement.

### XX<sup>e</sup> Arrondissement

Le mardi 7 juin, à 20 h. 45, au 120, boulevard de Belleville. Orateur : Charles HUTMAN, du Bureau national.

### Montreuil

Le mercredi 8 juin à 20 h. 45, au café « Le Balto », rue d'Paris. Orateur : Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. Participation de représentants de la municipalité de Montreuil.

### Strasbourg

Le lundi 6 juin. Orateur : Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P.

## Il faut un million et demi !

La grande Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix approche.

Cette manifestation aura un grand retentissement dans le pays. Nos militants et nos amis, les organisations et sociétés affiliées à notre Mouvement le savent. Tous se préparent à être de nombreux délégués et à prendre une part active à cette grandiose manifestation antiraciste.

Toutefois, il est nécessaire d'attirer ici leur attention sur le côté matériel de la préparation de cette grande journée et leur rappeler les dépenses extrêmement importantes qu'elle exige.

La location de la salle, sa décoration, les banderoles, les affiches, les brochures, les tracts, les lettres, les appels, les timbres-poste, le travail de bureau, les déplacements entraînent des frais considérables et nous ne

pouvons puiser nos ressources qu'auprès de nos amis antiracistes convaincus de la justesse et de l'efficacité de notre lutte.

Il nous faut environ un million et demi de francs pour pouvoir faire face à nos dépenses.

Nous avons édité à l'occasion de la Journée Nationale une carte de soutien, dessinée par le grand peintre Fernand Léger.

Il s'agit de propager cette carte, d'en diffuser un très grand nombre. Il y a une carte populaire à 100 francs que personne ne refusera. Il y a aussi des cartes à 500 francs, à 1.000 francs et à 5.000 francs.

Nombreux sont nos amis et sympathisants qui ne demandent pas mieux que de nous aider, convaincus qu'ils sont de l'efficacité de notre action. Ils savent que c'est grâce à nous que le film antisémite et xénophobe « Les Nouveaux Maîtres » a été

enlevé des écrans français. Ils savent que c'est par suite de notre action que le tristement célèbre Xavier Vallat n'a pas pu prendre la parole à Nancy et à Lille. Ils savent que notre action permanente contre le racisme et l'antisémitisme mérite d'être soutenue.

Il faut donc rendre visite à tous ces amis et leur parler de nos difficultés financières.

Nul doute qu'ils accepteront volontiers nos cartes et verseront leur obole, chacun selon ses possibilités.

Il faut aussi faire vite ! Demandez donc des cartes au siège de notre Mouvement et placez-en le maximum d'ici le 12 juin.

Ainsi vous permettrez à la direction de notre Mouvement d'aller de l'avant et de développer encore après la Journée Nationale la lutte pour la cause qui nous est chère à tous, pour l'égalité des droits de tous les hommes, sans distinction de race, de couleur ou de religion.

## La souscription

### Sociétés

Tomaszow : 10.000 ; Lodz : 20.000 ; Un groupe d'amis de la Société Szydlowiec : 10.000 ; Garvoline-Siedlec : 5.000 ; Lublin : 5.000 ; Radom : 10.000 ; Falenitz-Otwock : 5.000 ; Wolomin : 5.000 ; Nowo-Radomsk : 10.000 ; Nowy-Dwor : 3.000 ; Varsovie-Ochota (acompte) : 7.150 ; Zyrdardow : 10.000 ; U.S.J.F. : 30.000.  
Total : 130.150 francs.

### Pour les procès des

### « Nouveaux Maîtres »

Association Culturelle Israélite d'Elbeuf : 10.000 ; Association Culturelle Israélite de Versailles : 500 ; Fabricants de maroquinerie : 10.000 ; Association Culturelle Israélite de Clermont-Ferrand : 10.000.  
Total : 30.500 francs.

### Cartes d'Amis

Rapport : 2.000 ; Charles : 1.000 ; Heilbronn : 10.000 ; Sadenfils : 15.000 ; Bader : 20.000 ; Anonyme : 20.000 ; Haimovici : 20.000 ; Lerner : 2.000 ; Edelman : 1.000 ; Born : 5.000 ; Dr Hurstin : 5.000 ; Fernand Nathan : 10.000 ; Markbein : 5.000 ; Ardman : 15.000 ; Goldberg : 5.000.  
Total : 181.000 francs.

## Pour une Conférence Antiraciste des Étudiants

Les lecteurs de « Droit et Liberté » savent avec quelle rigueur le racisme frappe les étudiants d'Outre-Mer en France et sur leur propre sol.

Le M.R.A.P. a donc pris l'initiative de proposer à toutes les organisations estudiantines la tenue d'une Conférence antiraciste des étudiants. Cette conférence aura pour but de faire mieux connaître les manifestations de racisme rencontrées dans leurs études par les jeunes d'Outre-Mer, et d'associer les étudiants métropolitains à leur combat pour l'égalité des droits.

Ce projet a été examiné au cours de deux réunions qui ont eu lieu à la salle des Sociétés savantes, et où de très nombreuses associations étaient représentées. Un comité provisoire pour l'organisation d'une conférence antiraciste des étudiants a été constitué. Notre ami M. Imerglik y représente le Bureau national du M.R.A.P. En raison des examens, il a été décidé que cette conférence

aurait lieu au début de l'année universitaire à venir. Mais dès à présent, les diverses organisations ont décidé de participer à la préparation de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Des rapports et une résolution seront élaborés d'ici le 12 juin, et la Journée Nationale aura à en débattre. Le problème de la conférence antiraciste des étudiants et de la lutte contre les discriminations frappant les étudiants d'Outre-Mer seront examinés par une commission spécialement désignée à cet effet.

\* \*

Au nom du bureau national du M.R.A.P., Charles OVEZAREK a pris la parole, le dimanche 29 mai, au cours d'une manifestation organisée aux Sociétés Savantes par les étudiants guadeloupéens et guyanais. Après son exposé, les étudiants présents ont procédé à l'élection de délégués pour la Journée Nationale.

# Le procès des "NOUVEAUX MAÎTRES"

## RENVOYÉ AU 14 JUIN

C'est le 16 mai que devait avoir lieu le procès intenté au M.R.A.P. par les producteurs du film antisémite et xénophobe « Les Nouveaux Maîtres ».

Mais lorsque l'affaire fut appelée, leur avocat, Tixer-Vignancour, n'était pas là.

Il fallut partir à la recherche de l'un de ses collaborateurs, M<sup>e</sup> Dejean de la Batie, qui, en quelques mots, exprima son intention de limiter le plus possible le débat.

D'autre part, il fut constaté que l'un des avocats du M.R.A.P., M<sup>e</sup> Mercier, n'avait pas été mis en possession, par nos adversaires, des pièces sur lesquelles ils justifient leur demande.

Ainsi, il semble que Tixer-Vignancour et les producteurs des « Nouveaux Maîtres » ne soient pas très pressés de s'expliquer.

L'affaire a été renvoyée au 14 juin pour les plaidoiries.

## L'ASSEMBLÉE D'INFORMATION

Le 12 mai, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, s'est déroulée une assemblée d'information sur l'affaire des « Nouveaux Maîtres ».

Tous les orateurs avalent préalablement vu l'ignoble film, et c'est donc en connaissance de cause qu'ils témoignèrent de sa nocivité.

Parlant comme secrétaire de

adjoint de Neuilly-sur-Seine souligna la recrudescence de l'antisémitisme.

Je suis ici, déclara-t-il, parce que je sympathise avec le M.R.A.P., parce que la cause qu'il défend m'est chère... Il faut que tous les honnêtes gens s'unissent autour de lui en un élan de solidarité active.

Puis, le grand rabbin SCHILLI, traduisit le malaise profond que provoque le film « Les Nouveaux Maîtres » sur les spectateurs, en qui on veut éveiller l'antisémitisme.

C'est un devoir pour moi, s'écria-t-il d'être ici ce soir. Il faut empêcher de semblables

## L'opinion solidaire du M. R. A. P.

Les poursuites engagées contre le M.R.A.P., par les producteurs des « Nouveaux Maîtres », ont suscité, dans les milieux les plus divers une profonde émotion.

Au cours des dernières semaines, de nombreux rabbins ont adressé au M.R.A.P. des lettres de solidarité.

Le grand rabbin DEUTSCH, de Strasbourg, écrit :

*Vous avez très bien fait d'empêcher la projection de pareils films qui peuvent faire des ravages dans les consciences, même involontairement.*

Le grand rabbin, J. COHEN, de Bordeaux :

*C'est avec la dernière énergie que je vous adresse ma protestation indignée contre les agissements de ceux qui veulent faire de l'argent en semant la haine, au risque d'amonceler de nouveaux cadavres entre Français.*

Le grand rabbin AVRAM, de Besançon :

*Vous avez eu raison d'alerter l'opinion publique.*

Dans le procès-verbal de la réunion du 3 mai, tenue par le Consistoire Israélite du Bas-Rhin, nous relevons ce passage :

*Le M.R.A.P., en prenant courageusement l'initiative d'alerter l'opinion publique, a rendu service à la paix et à la sauvegarde de l'honneur de la France. Le Consistoire Israélite du Bas-Rhin, félicite le M.R.A.P. de son action méritoire d'intérêt public.*

D'autres communautés israélites, celles de Clermont-Ferrand, d'Elboeuf, de Versailles, accompagnent leurs lettres de chèques destinés à participer financièrement à la défense du M.R.A.P.

Parmi les organisations, qui se sont également solidarisées avec notre Mouvement, citons : la Fédération Générale des Industriels, Artisans et Façonniers de France, le Secours Populaire Français, le Syndicat des Fabricants de Maroquinerie, le personnel de la firme « Le Chant du Monde », le « Mouvement Haschomer Hatzaïr », l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France, le Club « Amitié », ainsi que la L.I.C.A. qui, dans son journal, exprime sur ce point son accord avec le M.R.A.P.

Ce courant doit se développer encore d'ici le 14 juin. Les juges doivent savoir qu'aujourd'hui comme hier, le film « Les Nouveaux Maîtres » fait contre lui l'unanimité des gens de cœur.

## Dans le 14<sup>e</sup> arrondissement

# Agitation antisémite contre les commerçants

Un tract a été distribué dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement qui se termine ainsi : « Pour rendre le commerce français aux Français, adhérez, soutenez le Front national et social ».

Parallèlement, une affiche du « Mouvement Jeune Nation » était collée sur les murs du même arrondissement, où l'on pouvait lire : « Soutenez Pujade contre les commerçants juifs ».

Le « Mouvement Pujade » est soutenu, on le sait, par des centaines de milliers de commerçants qui veulent défendre leurs conditions de vie contre les impôts de plus en plus accablants, alors que le chiffre de vente se fait de plus en plus bas. Ils se battent contre cet état de fait et ils ont raison.

La solution réside dans une politique de paix qui permettrait la réduction massive des impôts et, d'autre part, dans une augmentation générale des salaires.

Mais c'est aller dans une direction fautive et dangereuse que de désigner une partie des commerçants comme responsables. Toute

discrimination aboutit en fait à diviser les commerçants, à détourner leur action sur une fausse route, c'est-à-dire, en dernier lieu à l'affaiblir.

## La réponse des artisans

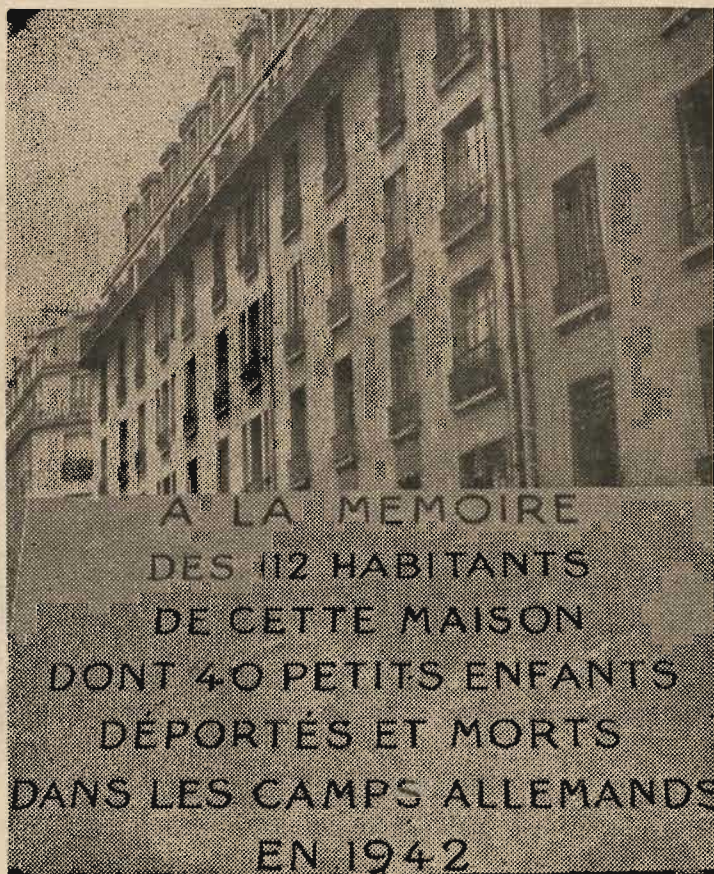
C'est bien cela qu'exprime une résolution adoptée par l'Union des Artisans de l'Ile-de-France, à son congrès départemental du 21 mai 195. Cette résolution déclare notamment que l'Union des Artisans :

— Regrette que le Front national et social, filiale de l'U.D.C.A. dans la région parisienne, ait cru devoir, dans une circulaire largement diffusée, jeter l'exclusion contre certaines catégories de commerçants et d'artisans ;

— Dénonce comme un germe de division la discrimination faite entre commerçants et artisans sur le plan politique, religieux et racial ;

— Invite les artisans à dénoncer sans faiblesse tous les propagandistes d'une division qui serait funeste à l'artisanat et profitable à ceux qui veulent précipiter notre disparition.

## Souvenez-vous ! ...



Un jour de 1942, cette maison de la rue des Deux-Ponts (IV<sup>e</sup> arrondissement), connut un drame atroce : 112 habitants juifs, dont 40 enfants furent arrachés de leurs foyers pour être déportés et brûlés dans les crématoires hitlériens.

Le dimanche 15 mai dernier, une plaque fut apposée sur la façade pour commémorer ce douloureux événement. Des personnalités diverses, et une foule nombreuse, assistaient à cette cérémonie, au cours de laquelle M. Haag, préfet de la Seine, prononça une allocution. Au nom des habitants de la maison, notre ami, Marcel Helvasser, prononça quelques paroles émues, soulignant notamment l'opposition de tous les rescapés au réarmement des bourreaux nazis. Le Bureau national du M.R.A.P. était représenté par Albert Lévy.

## ANNONCE

Jeune fille fonctionnaire cherche petit logement Paris ou chambre possibilités culinaire. Ecrire au journal.

A la tribune, de gauche à droite : MM. le grand rabbin Schilli, Ch. Ovezarek, Aimé Atlan, Léon Lyon-Coen, Ch. Palant, Solpray, Alfred Grant et M<sup>e</sup> Manville

l'Union des Israélites Sépharadis de France (section des jeunes) et comme ancien combattant du Corps Expéditionnaire Français d'Italie, et de la Première Armée, M. Aimé ATLAN déclara notamment :

« Nous venons de défilé pour commémorer le X<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire, et dans quelques jours aura lieu le procès de l'affaire des « Nouveaux Maîtres »... Cela dépasse l'imagination.

« ...Nous protestons contre la propagande antisémite et nous nous associons au M.R.A.P. dans la campagne contre « Les Nouveaux Maîtres »...

Après lui, M. SOLPRAY, maire

manifestations, souligna-t-il, sinon il s'en développerait de plus dangereuses encore. Et il conclut :

**La lutte du M.R.A.P. est nôtre. Nous devons empêcher que ceux qui ont courageusement combattu « Les Nouveaux Maîtres » subissent une défaite car ce serait une défaite pour nous tous.**

Enfin, Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. retraça à grands traits, l'historique de l'affaire et lut quelques-unes des lettres de solidarité reçues par le M.R.A.P. Il termina en appelant tous les antiracistes à lutter dans l'union pour que le procès intenté au M.R.A.P. devienne celui de l'antisémitisme et que triomphe la justice.

# A l'école de "RIVAROL"

C'est pas en vain que les journaux racistes et antisémites qui foisonnent actuellement en France distillent dans le cerveau des gens crédules leur scandaleuse propagande.

Coup sur coup, à quelques jours d'intervalle, deux personnes honorables, parfaitement estimées, viennent d'être les victimes du regain d'antisémitisme que le M.R.A.P. et notre journal ne cessent de dénoncer.

Il n'est plus question d'insultes ou d'injures, mais de violences, de menaces de mort, provenant non pas de forcenés, anciens « collobos » et vichystes, mais au contraire de personnes qui jusqu'alors n'avaient jamais manifesté d'antisémitisme.

## 20<sup>e</sup> : Racisme et solidarité

Au 21, rue Bisson, dans le 20<sup>e</sup>, vivait paisiblement un tailleur besogneux, ancien combattant et prisonnier.

Brusquement, le mois dernier, un de ses voisins, un sieur Rivasseau, empoisonné par les calomnies racistes, s'est pris de haine contre le tailleur Szmulewicz. Il a commencé par lui glisser sous la porte les écrits orduriers, puis devant l'attitude calme et digne du tailleur, en pleine nuit, il est allé frapper à coups redoublés sur la porte de M. Szmulewicz. Mme Szmulewicz qui a déjà énormément souffert durant la guerre et dont la santé est chancelante, réveillée en sursaut comme au temps où la gestapo venait exécuter ses crimes, eut une véritable crise nerveuse.

Non content de cette manifestation, quelques jours après, le sieur Rivasseau apparut à la fenêtre brandissant une hache et couvrant d'injures les époux Szmulewicz, les menaçant de les tuer.

La victime, accompagnée d'un représentant du M.R.A.P., a porté plainte. 15 locataires indignés

par les propos et les agissements de Rivasseau ont spontanément manifesté leur solidarité envers le tailleur et signé une liste de pétition.

## « Ce n'est pas encore assez ! »

Une brave commerçante de la rue de l'Echiquier, après avoir promené sa petite-fille âgée de quelques mois s'apprêtait à regagner son logement lorsque, surgissant brusquement de la loge, la concierge l'accabla d'injures et d'insultes et lui déclara que si tous les juifs n'avaient pas été exterminés il n'en sera pas de même la prochaine fois.

Le lendemain, la commerçante et son époux infirme, rentrant chez eux, furent agressés par la concierge qui jeta à terre le mutilé et roua de coups la commerçante.

Ces deux cas d'antisémitisme révolteront les braves gens de

France. Ils témoignent d'une recrudescence de l'antisémitisme, ils confirment la justesse des campagnes du M.R.A.P. qui sans relâche expliquait que la politique du réarmement allemand ne pouvait que faire croître en France l'influence des racistes et des antisémites.

Ces deux faits pourraient demain se multiplier si l'union de tous les antiracistes ne se réalisait contre l'ennemi commun. Il est nécessaire que toutes et tous se retrouvent en un bloc uni pour réclamer et obtenir la condamnation systématique de la propagande raciste et antisémite.

Cette union peut se réaliser et se réalise déjà, à l'occasion de la 7<sup>e</sup> Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

Les lecteurs de « Droit et Liberté » auront à cœur de renforcer ce courant d'union. Ainsi seront mis en échec les antisémites.

De toutes parts, le racisme dénoncé et combattu

Ces deux affiches disent la déroute de X. VALLAT A NANCY

UN DEFI AUX PATRIOTES Xavier VALLAT Ancien commissaire aux questions juives de Vichy... LES NANCEIENS SE SOUVIENNENT!

La place Stanislas, à Nancy, est l'une des plus belles du monde. Ce rectangle de proportions parfaites, entouré de sept pavillons aux lignes sobres, ornés aux angles de grilles en fer forgé rehaussé d'or...

de profondes divergences ; certains s'étaient combattus à maintes reprises. Pourtant, ce soir là, il parlait de la même langue, et pour qui ne les connaissait pas personnellement, il était impossible de distinguer lequel, évoquant les camps de la mort, appartenait à la F.N. D.I.R. et lequel à la F.N.D. I.R.P., quel était le socialiste et le communiste, qui représentait le Mouvement « Libération Nord » et qui la C.G.T. Ils parlaient le langage de l'unité, ils disaient ce qui leur était commun : la volonté de défendre la République, l'attachement aux principes d'égalité et de fraternité, l'opposition à l'antisémitisme, au racisme. Tout ce qui, en un mot, fait que la France est le binet du Préfet, dont la vaste baie vitrée ouvre sur la place Stanislas.

Le déroulement de la JOURNÉE NATIONALE DIMANCHE 12 JUN 1955 Palais de la Mutualité 25, rue Saint-Victor, Paris-VI

- 9 h. 30. — Première séance : Allocution du président LYON-CAEN ; Rapport de Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. ; Discussion ; Election des commissions. 12 h. — Fin de la première séance. Réunion des commissions. 14 h. — Deuxième séance. Suite de la discussion ; Rapports des commissions. 15 h. 30. — Séance solennelle publique, avec la participation des personnalités. Réunion des commissions. 18 heures. — Clôture. Final artistique.

Une émission télévisée Samedi 11 juin, à 12 h. 55 les téléspectateurs pourront voir, au cours de l'émission Télé-Paris, notre président, M. Léon LYON-CAEN, notre secrétaire général Charles PALANT et M. MANVILLE, membre du Bureau national, qui parleront de la 7e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Répondant à « Droit et Liberté »

Les étudiants marocains de Paris témoignent pour la fraternité judéo-arabe

Les étudiants marocains de Paris se sont réunis, sans distinction d'appartenance religieuse ou politique pour répondre aux questions que leur posait « DROIT ET LIBERTÉ ». Leurs réponses que nous publions ci-dessous, ont été élaborées en commun, soigneusement revues et corrigées selon les observations de chacun. Elles ont été approuvées à l'unanimité.

- 1 Pourriez-vous résumer brièvement l'expérience que vous avez du racisme en tant que marocains musulmans et juifs ? Cette expérience se situe évidemment principalement au Maroc ; mais parfois, même ici en France nous apercevons à certaines reprises qu'on nous fait lorsque nous cherchons une chambre et aux interpellations de certains agents de police, que tous les Français de France ne sont pas tels que nous les imaginons. Au Maroc les Européens, singulièrement les forces de l'ordre, ou l'a vu peinant les opérations de « nettoyage », pendant les rafles, veulent par leur façon de nous traiter, nous humilier non seulement en tant que Marocain, qu'arabe, mais aussi en tant qu'étudiant marocain. Rien ne rend un policier plus enragé que d'avoir entre les mains l'un de nous, car il ne peut supporter de voir un arabe plus instruit ou mieux éduqué que lui, car instruit ou pas, comme on l'a entendu dire, nous ne sommes après tout que des indigènes. Son attitude n'est pas différente à l'égard de nos camarades israélites. Au Maroc, la discrimination raciale ne se situe pas seulement au niveau des relations avec les agents de l'autorité, elle est constituée par mille incidents quotidiens, par une ambiance que même le touriste béat remarque dès le premier jour : dans l'autobus, dans les magasins, dans les carrefours où un agent règle à circulation, même dans les bals d'étudiants où une européenne ne saurait danser avec un indigène, dans les lycées où on va une jeune fille européenne mise en quarantaine par ses camarades qui lui reprochaient de parler trop souvent, dans la cour « aux arabes et aux juifs » et parfois même dans les classes, où certains professeurs déshonorant leur métier, traitent leurs élèves marocains avec mépris, bref chaque jour et un peu partout s'étale et se manifeste le racisme de la majorité de nos protecteurs.
- 2 Le racisme, l'oppression coloniale frappent-ils les Marocains en fonction de leur condition sociale ? Certes les brigades et l'arbitraire sont fonction du niveau social de l'individu. L'on maltraite plus volontiers le musulman ou le juif en guenilles donc
- 3 Pensez-vous que les juifs et les musulmans du Maroc, et en général de l'Afrique du Nord, aient les mêmes intérêts à défendre ?

VAINCRE LES PRÉJUGÉS POUR QUE TRIOMPHE L'HOMME

Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de la Conférence internationale contre les préjugés et les discriminations, qui s'est tenue récemment à Genève, et à laquelle participaient les organisations non-gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'O.N.U.

Général de l'O.N.U. tenue à Paris en 1948 et à laquelle j'eus le grand honneur d'apporter les souhaits de bienvenue et les vœux de la France.

Cette Déclaration fut un grand acte et un grand espoir. Tous les Etats proclamèrent que « la reconnaissance de la dignité des hommes et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix et qu'il est essentiel que les Droits de l'Homme dont le mépris conduit à des actes de barbarie révoltant la conscience de l'humanité, soient protégés par un régime de droit, pour que les hommes ne soient pas contraints au suprême recours — la révolte contre la tyrannie et l'oppression ». Il est précisé dans l'article 2 que « tous les êtres humains doivent se prévaloir de tous les droits et de toute la liberté proclamés par la Déclaration des Nations Unies sans distinction aucune de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion, d'origine nationale ou sociale, ou de toute autre situation ».

soient en mesure d'appliquer les principes auxquels elles ont volontairement et librement adhéré et condamnant tous actes ou toutes mesures de discrimination. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si dans beaucoup d'Etats des progrès ont été faits dans la voie de la Déclaration des Droits de l'Homme, les préjugés et les actes de discrimination n'ont pas été tous ni partout abandonnés. Il est même des lieux où subsistent encore des législations de discrimination et de répression.

Il semblerait aussi que toutes les organisations non gouvernementales, admises auprès de l'O.N.U. pour l'aider et l'éclairer dans sa haute mission, soient en mesure d'appliquer les principes auxquels elles ont volontairement et librement adhéré et condamnant tous actes ou toutes mesures de discrimination. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si dans beaucoup d'Etats des progrès ont été faits dans la voie de la Déclaration des Droits de l'Homme, les préjugés et les actes de discrimination n'ont pas été tous ni partout abandonnés. Il est même des lieux où subsistent encore des législations de discrimination et de répression.

Il semblerait aussi que toutes les organisations non gouvernementales, admises auprès de l'O.N.U. pour l'aider et l'éclairer dans sa haute mission, soient en mesure d'appliquer les principes auxquels elles ont volontairement et librement adhéré et condamnant tous actes ou toutes mesures de discrimination. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si dans beaucoup d'Etats des progrès ont été faits dans la voie de la Déclaration des Droits de l'Homme, les préjugés et les actes de discrimination n'ont pas été tous ni partout abandonnés. Il est même des lieux où subsistent encore des législations de discrimination et de répression.

Il semblerait aussi que toutes les organisations non gouvernementales, admises auprès de l'O.N.U. pour l'aider et l'éclairer dans sa haute mission, soient en mesure d'appliquer les principes auxquels elles ont volontairement et librement adhéré et condamnant tous actes ou toutes mesures de discrimination. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si dans beaucoup d'Etats des progrès ont été faits dans la voie de la Déclaration des Droits de l'Homme, les préjugés et les actes de discrimination n'ont pas été tous ni partout abandonnés. Il est même des lieux où subsistent encore des législations de discrimination et de répression.

Il semblerait aussi que toutes les organisations non gouvernementales, admises auprès de l'O.N.U. pour l'aider et l'éclairer dans sa haute mission, soient en mesure d'appliquer les principes auxquels elles ont volontairement et librement adhéré et condamnant tous actes ou toutes mesures de discrimination. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si dans beaucoup d'Etats des progrès ont été faits dans la voie de la Déclaration des Droits de l'Homme, les préjugés et les actes de discrimination n'ont pas été tous ni partout abandonnés. Il est même des lieux où subsistent encore des législations de discrimination et de répression.

Messages de l'étranger Des messages saluant la Journée Nationale commencent à nous parvenir de l'étranger. Citons particulièrement : — Une lettre de la courageuse Hélène Sobell, femme de Morton Sobell, condamné à 30 ans de prison en même temps que les Rosenberg, et actuellement incarcéré au bagne d'Alcatraz ; — Un message du dirigeant du protestantisme allemand, Martin Niemöller ; — Un message de William Patterson, secrétaire général du Congrès américain des Droits civils.

UN DEFI AUX PATRIOTES Xavier Vallat Pourvoyeur des bagnes et fours crématoires nazis. Responsable de la déportation et de la mort de centaines de milliers de patriotes et résistants. Haut-Commissaire aux affaires Juives du Gouvernement de Vichy. UNE prétendre parler à LILLE au lendemain de la Commémoration du V Anniversaire de la Libération des Camps Nazis d'Extermination et de la Capitulation Hitlérienne. LES LILLOIS SE SOUVIENNENT

Le langage de l'unité J'ai eu le privilège d'être présent à Nancy pendant ces journées de lutte qui ont abouti à la déroute complète de Xavier Vallat. Tout a commencé ce lundi soir, 2 mai, où des hommes de bonne volonté, venus de tous les horizons se sont réunis pour riposter, pour agir ensemble. C'était, rue des Ponts, au siège de la Communauté juive. Il y avait les dirigeants des partis socialistes, communiste et radical, les représentants des diverses organisations de Résistants, de déportés, d'anciens combattants. Beaucoup ne s'étaient pas rencontrés depuis des années, séparés par

Merci, Nancy ! L'union avait eu raison, une fois de plus, des forces de haine et de mort... Nancy avait donné une grande leçon. Cette leçon pour laquelle les antiracistes ne sauraient être trop reconnaissants, il nous appartient à tous, d'en tirer profit. Il apparaît qu'aujourd'hui, Xavier Vallat et ses acolytes, qui font preuve d'une agressivité croissante, peuvent être mis en échec par les républicains, les résistants, les antiracistes. Pour que ces derniers l'emportent, ils leur suffit de faire front, d'agir ensemble. On imagine avec quel enthousiasme, la population de Nancy a participé, le 8 mai, aux fêtes de la Victoire... Albert LEVY

A LILLE PRES avoir été chassé de Nancy par toute la population unie, Xavier Vallat prétendait tenir un meeting à Lille quinze jours plus tard, le mardi 24 mai. Si la leçon de Nancy ne lui a pas suffi, celle-ci n'a pas été perdue pour tous. Après Paris, après Nancy, Lille allait montrer que l'ensemble de la population française n'accepte pas que prenne la parole en public, dix ans après la victoire, ce responsable de la mort de dizaines de milliers de déportés. La réaction à l'annonce du meeting de Xavier Vallat allait être aussi vigoureuse qu'immédiate. Toutes les organisations juives de Lille, élevèrent en

Dans une entreprise de Marseille Admirable mouvement de solidarité antiraciste

Le 10 mai, à l'entreprise Bruno-Rostand, à Marseille, le système destiné à viduer mécaniquement les citernes de ciment étant détraqué, il fut ordonné à un ouvrier algérien de faire ce travail à la main. Djillal Aïssa, du douar Zeboud-el-Oust, près d'Orléansville, descendit donc dans la citerne. Muni d'un seau, il essaya de remplacer la machine, mais en vain. Enfoncé jusqu'au ventre dans la poussière grise, toussant, étouffant, il dut renoncer. Comme il sortait, à demi étourdi, son licencement lui fut signifié. Djillal Aïssa est un ancien combattant, père de cinq enfants. Qu'importe ! Pour cer-



BARDÈCHE chassé de Poitiers

Maurice BARDECHE est l'auteur d'un livre raciste : Nuremberg ou la Terre Promise, où il s'efforçait, au lendemain même de la Libération, de présenter les camps nazis sous un jour favorable. Il invitait notamment ses lecteurs à ne pas s'émouvoir de l'extermination de 6.000.000 de Juifs. Bardèche collabora à Rivarol et dirige la revue Défense de l'Occident, organe en France de l'Internationale nazie, dont il est un des initiateurs. Il a fait ces dernières années des conférences à l'étranger, surtout (évidemment) en Allemagne occidentale. Il voulait parler à Poitiers, le 4 mai dernier. Les Résistants, les patriotes l'en ont empêché. Ils ont envahi la salle, l'obligeant à fuir.

Messages de l'étranger Des messages saluant la Journée Nationale commencent à nous parvenir de l'étranger. Citons particulièrement : — Une lettre de la courageuse Hélène Sobell, femme de Morton Sobell, condamné à 30 ans de prison en même temps que les Rosenberg, et actuellement incarcéré au bagne d'Alcatraz ; — Un message du dirigeant du protestantisme allemand, Martin Niemöller ; — Un message de William Patterson, secrétaire général du Congrès américain des Droits civils.

Écarté par le jury du Festival de Cannes, mais couronné par la critique internationale

# « RACINES »

un grand film antizaciste

La race blanche se défend.

« Raïces » (Racines), le meilleur film présenté au VIII<sup>e</sup> Festival International de Cannes, n'a pas obtenu le Grand Prix qu'il méritait. « Raïces » n'a pas même figuré dans le palmarès du Grand Jury.

« Raïces » a été purement et simplement boycotté.

Il est vrai que la critique internationale, relevant ce défitant à l'art cinématographique qu'à la mission humaine de l'image, a décerné son grand prix, en ex-æquo, à ce film mexicain hors série, et à l'admirable film espagnol de Bardem, présenté hors Festival, « La mort d'un cycliste »...

On peut se demander pourquoi un jury, pourtant éclairé, n'a trouvé pour défendre « Raïces », et encore avant le vote (la position des 4 jurés ne fut pas maintenue, même lors du premier tour), que Dignimont, Youtkevitch, mon excellent confrère Jean Néry et Bardem...

Quatre voix sur onze... pour défendre, sans espoir, un film-hurlément !

PRESENTÉ PAR  
Simone DUBREUILH

C'est que « Raïces » n'est pas un film ordinaire :

« Raïces » n'a pas été tourné en studio.

« Raïces » est entièrement interprété par des acteurs non-professionnels...

« Raïces » conte quatre atroces histoires d'Indiens.

« Raïces » prend dès son titre parti pour les Indiens, contre les conquérants. En effet, « Raïces » cela veut dire « Racines » et les Indiens, peuple esclave, peuple doux et magique qui couvrit autrefois le Mexique de palais et de temples, les Indiens sont, pour l'auteur de « Raïces », les racines mêmes, vivaces, profondes, du Mexique actuel.

La première des quatre histoires d'Indiens que nous conte « Raïces » s'intitule « Les vaches ».

« Les vaches » nous montre un couple de pauvres Indiens. La sécheresse a tout dévasté. Il ne leur reste plus que quelques jougs d'osier tressés par le mari et un dindon. Ensemble, la femme portant son bébé, le mari et la femme vont proposer leurs jougs et leur dindon au patron du bazar-droguerie du village. L'offre faite par ce dernier est si dérisoire qu'ils refusent. Alors le commerçant les chasse et les houspille comme des mendiants. Désespérés, ils se sont assis sur le talus de la route lorsqu'un jeune couple riche et joyeux passe dans une superbe automobile américaine.

« Voilà ce qu'il nous faut », dit la dame blonde en désignant l'Indienne assise dans la poussière et allaitant son enfant.

En effet, la femme blonde va marchander les services de l'Indienne. Mon enfant a besoin d'une nourrice. Tu as l'air saine ! etc...

D'abord, l'Indienne refuse. L'Indien, lui, toujours, demeurera figé dans un refus total. Pourtant, lorsque l'enchère montera, lorsque la vie même de sa femme et de son enfant seront dans la balance, pudiquement, il laissera sa femme (la femme — la mère) décider seule de la vie ou de la mort de leur bébé...

— Bien sûr, je ne veux pas de ton enfant chez nous !...

L'Indienne a un sursaut, mais la somme proposée est telle, pour eux qui en sont venus à manger de la terre, qu'elle accepte. Confiant son bébé, l'enfant de sa chair, à l'homme qu'elle aime, elle montera dans la belle automobile. Vache laitière, elle ira, pour sauver les siens, donner son lait à un enfant blanc, à un enfant riche des villes. L'Indien, maladroit et hébété, son bébé sur les bras, demeurera seul, debout, dans la poussière du chemin...

« Le Borgne », c'est l'histoire d'un petit Indien dont son infirmité a fait le souffre-douleur des autres enfants. On le bat, on l'insulte et le petit rentre chaque soir, meurtri et sanglotant, à la cabane où il vit avec sa mère. Celle-ci conduira d'abord l'enfant chez le sorcier. Mais les onguents appliqués sur l'œil du petit ne feront aucun effet et l'enfant sera roué presque à mort pour avoir tenté de se mêler d'égal à égal aux jeux des autres gamins. Alors la mère conduira le petit à un pèlerinage célèbre. Une madone miraculeuse y distribue, moyennant quelques neuvaines et quelques ex-votos, ses grâces infi-

nies. L'enfant joyeux et la mère sûre cette fois de lui rendre la vue gravissent à genoux le calvaire étincelant de cierges. La mère a promis à la Madone deux yeux d'argent si son fils guérit... Le soir il y a un feu de feu et gigantesque feu d'artifice. L'enfant, ravi se mêle à la foule, mais voici que soudain, un pétard lui saute au visage atteignant son œil valide. Le voilà aveugle et ramené chez lui, par sa mère, attaché à un morceau de bois maintenu par deux bouts de corde. Il tombe. Il bute. Il veut mourir.

« Maman, c'est trop affreux !... »

Alors la mère, nouvelle piéta de l'ignorance, ramassant son enfant bien aimé, lui dit : « Mais non, c'est merveilleux ! La Madone a fait le miracle promis. Avant, tout le monde se moquait de toi parce que tu étais borgne. Aujourd'hui que tu es aveugle, tout le monde va te respecter... Tu sais bien qu'on vénère les aveugles... Tu vas ÊTRE HEUREUX... »

Je ne crois pas, personnellement, qu'il existe, dans l'histoire du cinéma, un récit plus atroce, plus déchirant, plus simple aussi. Toute la résignation que les siècles ont accumulé dans l'âme indienne, éclate ici dans un feu d'artifice aveuglant... Si aveuglant que le jury, ou du moins 7 de ses membres, a résolument fermé les yeux et préféré à « Raïces » « Marty », « A l'Est d'Eden » et... « Marcellin, pain et vin » qui montre le Christ tuant un enfant pour qu'il rejoigne sa mère au ciel !

La troisième histoire nous fait assister à un accouchement avec le secours néfaste de la rebouteuse, puis celui efficace d'un docteur, à la naissance d'un bébé indien, aux rites, cocasses, qui président au choix de son prénom.

Le père répand autour de la cabane de la cendre : la première trace d'animal relevée sur cet anneau sera celle de l'animal appelé à protéger l'enfant



Une émouvante image de « Racines »

et à lui donner son second prénom. En l'occurrence, la bicyclette d'une jeune anthropologue venue de la ville rédiger une étude sur les Indiens. L'enfant se prénommera donc « Juan-bicyclette ». L'histoire que nous avons vue à Cannes s'arrête là. (On se demande pourquoi elle fut ainsi mutilée ?) L'histoire originale, montrant la jeune anthropologue concluant ainsi son rapport : « Les Indiens sont une race inférieure très proche du singe... Moyennant quoi, lorsque la demoiselle revenait au village, ces Indiens, proches du singe, menacèrent de la lyncher, la forçant à avouer qu'elle « s'était peut-être trompée ! »...

La dernière histoire est non moins significative : Un blanc quinquagénaire et riche, avec de nombreux serviteurs indiens, convoite une jeune vierge indienne. Il est si obsédé par le corps de la jeune fille qu'il lui tend des pièges, la poursuit, la noie à moitié pour abuser d'elle, mais l'Indienne l'assomme et fuit...

Jusqu'au jour où le blanc, rendu demi-fou par le désir, vient proposer au père d'acheter sa fille un bon prix. « Elle te fera un petit-fils métis, or le mélange des races donne des bâtards profitables ! » Alors, le père, très calme, répond : « Entendu, patron. Tu prends ma fille, mais, en échange, tu me donnes ta femme, à toi, et je lui fais des bâtards, puisque les métis améliorent la race... »

Aussi impitoyable que les précédents, cet acte d'accusation directement sexuel comporte des images érotiques qui laissent loin derrière elles, les images brillantines de « La red ».

Le film tout entier est sec, nu, violent, et d'une beauté plastique, naturelle, saisissante.

C'est le pendant cinématographique et humain au « Sel de la terre ».

Et pourtant le grand jury n'a pas même fait figurer « Raïces » dans son palmarès.

Quant je vous disais que la race blanche continue de se défendre.

De se défendre comme si les privilèges que Pizarre et les massacreurs d'Indiens des deux Amériques lui ont assuré dans les fleuves du sang indien, comme si ces privilèges honteux n'étaient pas en train de lui échapper, comme la poussière d'or, comme les ruisseaux de diamants, comme le sucre de canne, le café, et l'or vert du maté !... Comme si, de par le monde américain, les hommes les plus humbles, les plus soumis aux caprices, à l'esprit de conquête, de lucre, et à l'hypocrisie des hommes blancs, ces demi-dieux, trop souvent veules, ivrognes et impudiques, n'étaient pas en train de découvrir qu'ils ont, eux aussi, comme les blancs espagnols, portugais et yankees, le droit de vivre !...

## Vaincre les préjugés...

(Suite de la page 5)

Or, dans le monde dans lequel nous vivons, alors que la science et les nécessités économiques ont brisé les frontières et rapprochent les nations et les hommes ; alors que la prospérité est aussi indivisible que la paix, les inégalités risquent de provoquer des troubles et des complications redoutables. En vérité, la sécurité ne sera assurée que si sont respectées la liberté, l'égalité, la justice.

CERTES, nous devons dénoncer solennellement les dangers et les funestes conséquences des préjugés raciaux et sociaux et de la violation des droits de l'homme. Cette conférence le peut dans une déclaration générale dont

les termes sont, je crois, déjà médités.

Mais cela ne suffit point. Ce sur quoi le Conseil Economique et Social demande l'avis et le concours de l'expérience des organisations non-gouvernementales, ce sont les moyens pratiques de vaincre les préjugés et de faire disparaître les mesures discriminatoires. Ce sont les possibilités de coordonner dans chaque pays et à travers les frontières, les efforts des organisations pour atteindre ce résultat et assurer le triomphe des droits de l'homme.

Plus près de l'opinion, vivant directement au contact des hommes dans chaque pays, nous pouvons ensemble redonner foi et enthousiasme à tous ceux

pour qui l'O.N.U. reste une grande espérance et qui veulent amener tous les peuples du monde à la concorde et à la paix. Mais si on renie les engagements pris, si on méprise les grands principes d'humanité pour lesquels les hommes ont souffert, et toujours espèrent, l'incrédulité, le scepticisme, le désespoir, prendront l'âme des hommes ; alors les forces du mal, méfiance, haine, colère, violence, triompheront ; alors, grâce même à la science, ce terrible et grandiose bienfait de l'homme, l'humanité sombrera.

Pensons en ce moment à tous ceux qui croient et espèrent en un meilleur avenir et à la paix. Aidons cette foi. Répondons à cet espoir.

### PEINTURE

## Une carte de F. LEGER

La 7<sup>e</sup> Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix a l'honneur d'avoir sa carte illustrée par Fernand Léger.

Le groupe où la femme tend des fleurs, où l'enfant, dans les bras de ses parents, tient une colombe, respire la quiétude, la sécurité, l'harmonie, la beauté, la paix. Deux bandes de couleur évoquent les différences raciales, arbitraires et occasionnelles, qui ne sauraient en rien troubler cette profonde fraternité.

Léger ne cherche pas à reconstruire, dans sa peinture, la nature et les hommes avec une ressemblance photographique. Mais il est très loin d'être abstrait, ou surréaliste ou tachiste. Si l'on peut nommer quelque un peintre figuratif, ses « figures » lui méritent ce nom. Il y a dans sa création une simplification, une grandeur, un symbolisme qui parle pourtant un langage clair.

Ce que l'on rencontre, le plus souvent, dans les œuvres de Léger, c'est l'être humain dont la représentation est haussée à l'harmonie et à la majesté de la sculpture grecque. Pourtant la manière est des plus modernes. Les couleurs les plus souvent employées : le bleu, le jaune, le rouge.

Léger est l'une des personnalités les plus originales dans la famille des grands maîtres plasticiens de France.

### Un groupe sympathique

Une nouvelle galerie vient d'ouvrir ses portes celle de Lara Viney, 47, rue de Seine. Des œuvres d'Alad, Baram, Brisel, Dominguez, Morvan, Pelayo, Yankel, Zendel, œuvres de valeur, à différents titres, l'inaugurent.

### Un grand maître

C'est Kremogne. Son exposition à la Galerie Mouradon-Valloton l'a prouvé s'il en était encore besoin. Il est vrai que Kremogne se montre très peu et c'est dommage.

### Sinai

Il est regrettable que nous signalions avec retard la bonne exposition du jeune peintre Sinai. Il est regrettable pour les amateurs de bonne peinture, bien construite, de ne pas l'avoir visitée.

### L'AMATEUR.

# Algériens, nos frères...

Le racisme fait journal, Rivarol, publiait récemment, en première page, la photo d'un Algérien avec cette légende : **Si nous affirmons à cet homme qu'il est pareil à nous, il deviendra notre ennemi.** Autrement dit : cet homme n'est pas pareil à nous ; et c'est être un ennemi que de proclamer l'égalité de tous les hommes, et de demander pour tous les mêmes droits.

L'aveu est de taille. Rivarol prend ouvertement position contre la Constitution, contre la Déclaration des Droits de l'Homme qui se rattache aux plus glorieuses traditions françaises, et qui vaut à notre pays le respect et l'affection de tous les peuples. Il est vrai, que sous le régime de Vichy, les actuels collaborateurs de Rivarol, les Cousteau, les Fabre-Luce, les Tixier-Vignancour, qui collaboraient alors avec l'occupant, s'étaient donné pour tâche de rayer 1789 de l'Histoire. C'est à tous les Français qu'ils refusaient, en ce temps-là les droits et les libertés qu'ils refusent également aux Algériens. Ils ne font aujourd'hui que récidiver.

Quant à nous, antiracistes, nous tenons aujourd'hui plus que jamais, à le répéter hautement : oui les Algériens sont pareils à nous, oui les Algériens sont des hommes, oui les Algériens sont nos frères ! Et nous sommes certains, ce faisant, de servir véritablement la France.

La France forme avec les peuples d'outre-mer, une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. Ainsi s'exprime notre Constitution qui précise : **La France garantit à tous l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ci-dessus.**

Or, sans entrer dans le détail des problèmes politiques et économiques relatifs à l'Union française, qui dépassent les limites de notre Mouvement, il faut bien reconnaître ce fait : les textes ci-dessus sont loin d'inspirer toujours le comportement des représentants de la France outre-mer. Le drame est que la conception cyniquement affichée par Rivarol est, hélas ! fort répandue, même lorsqu'elle reste informulée ou se cache sous des phrases ronflantes.

L'exercice individuel et collectif des droits et libertés proclamés par la Constitution, voilà ce que demandent, en fait, les musulmans d'Algérie. Brimés sur le plan économique, politique et humain, c'est depuis des années qu'ils réclament, en vain une vie décente pour eux et leurs enfants, le règne de la démocratie et non de l'arbitraire, des maisons au lieu de bidonvilles, des écoles au lieu

de prisons. Ils veulent que cessent les discriminations dont ils sont victimes dans tous les domaines.

C'est dans la persistance de ce cruel état de choses — et non ailleurs — qu'il faut rechercher l'origine des événements actuels. L'injustice suscite inévitablement la révolte. La haine appelle la haine. La violence appelle la violence.

Il est clair que le problème ne saurait être résolu, bien au contraire, par le déclenchement de sanglantes opérations de guerre, dont l'ampleur même et les premiers résultats montrent qu'elles ne sont pas dirigées seulement contre quelques isolés.

La solution, pour être conforme à notre Constitution, à nos

traditions, elle ne peut être qu'humaine. Elle ne peut résider que dans le respect des droits et des libertés reconnus à tous les êtres humains. C'est pourquoi nous déplorons que telle personnalité, qui par ailleurs se déclare d'accord pour combattre le racisme, croie devoir appeler dans la presse à une aggravation de la répression et à une extension de « l'état d'urgence ».

De telles méthodes ne peuvent que creuser encore le fossé entre Français et Algériens, renforcer les incompréhensions, les haines et les injustices.

Il nous semble du devoir de tous les antiracistes, de tous les Français et Algériens, renforcer une solution pacifique du problème algérien.



Que veut la jeunesse algérienne ? Une vie digne et heureuse

# Ni les crématoires ni la bombe atomique !

**A** Helsinki (Finlande), du 22 au 29 Juin se tiendra une Assemblée mondiale de la Paix. Cette Assemblée discutera des trois problèmes suivants :

- Solution pacifique du problème allemand ;
- Interdiction et destruction des armes atomiques ;
- Négociation entre les Grandes Puissances en vue du désarmement.

Cette Assemblée se tiendra à un moment où les forces pacifiques ont remporté de grands succès : la signature d'un armistice en Indochine et celle d'un traité de paix avec l'Autriche. Elle sera une manifestation puissante des hommes du monde entier, de toutes opinions et de toutes confessions qui veulent mettre tout en œuvre pour empêcher les horreurs d'une guerre atomique.

M. Edouard Herriot a pu dire en parlant de cette Assemblée que désormais l'espoir des peuples se trouvait à Helsinki.

C'est dans ce sens qu'a été lancé l'appel de Vienne contre la préparation de la guerre atomique.

Le M.R.A.P. a donné son adhésion avec enthousiasme à cet appel.

Des centaines de milliers de signatures ont été déjà recueillies dans le monde entier. Tous les jours, de nouvelles personnalités françaises, de milieux extrêmement différents, signent cet appel. Tous les jours, de nouveaux conseils généraux ou municipaux prennent position pour l'interdiction et la destruction des armes atomiques.

Le professeur Powell, prix Nobel, a déclaré à Westminster qu'une seule bombe atomique lâchée équivaldrait à 1.000 raids de 2.000 bombardiers de la dernière guerre.

Et l'Allemagne occidentale ayant fait son entrée à l'O.T.A.N., n'oublions pas que ces armes d'extermination pourront être bientôt entre les mains des chefs nazis de la nouvelle Wehrmacht, qui n'ont rien renié de leur racisme et de leur désir de revanche !

L'usage de la bombe atomique serait d'autant plus criminel que l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ouvre des possibilités de progrès illimités pour l'humanité ; sans les énumérer toutes, disons simplement que les ressources d'uranium actuellement inventoriées recèlent une énergie 10.000 fois supérieure à celles des réserves connues de pétrole et de houille.

Par contre, la campagne pour la préparation de la guerre atomique ne peut que favoriser la haine et le chauvinisme dans l'esprit des hommes.

La tension internationale a besoin du racisme pour se développer. Il faut inculquer des préjugés racistes aux peuples pour leur faire admettre la « nécessité » des armes atomiques.

L'extermination massive d'un peuple n'est qu'une des formes du racisme qui a conduit hier aux fours crématoires et conduirait demain au massacre atomique.

C'est pourquoi les militants et les amis du M.R.A.P. participeront de toutes leurs forces au succès de la campagne contre la préparation de la guerre atomique.

## Le carnet de D. L.

### Le Prix International de la Paix

#### au Président HERRIOT

Le Conseil mondial de la Paix vient de décerner au président Edouard Herriot le Prix International de la Paix.

C'est avec un vif plaisir que nous saluons cette expression de la reconnaissance de tous les peuples envers le patriote qui a tant fait pour empêcher le réarmement allemand, pour favoriser la négociation et la détente internationale.

### M. Justin GODART Commandeur de la Légion d'Honneur

Nous apprenons avec un vif plaisir la promotion de notre ami M. Justin Godart, ancien ministre, au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur. Qu'il trouve ici, à cette occasion, l'expression de l'affectueuse reconnaissance de tous les antiracistes, au premier rang desquels il n'a jamais cessé de lutter.

### Les 75 ans d'Henri COHEN

Une soirée amicale a marqué, le samedi 21 mai, le 75<sup>e</sup> anniversaire de notre ami Henri Cohen, président de la section du M.R.A.P. du 18<sup>e</sup> arrondissement, infatigable combattant de la cause antiraciste.

Au cours de cette soirée, de nombreux amis ont apporté à Henri Cohen et à sa compagne d'émouvants témoignages d'affection et de fraternelle reconnaissance.

### Nos peines

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la mort subite, à l'âge de 50 ans, de notre ami Blakowicz, militant du 4<sup>e</sup> arrondissement, dévoué diffuseur de notre journal. Nous adressons à sa compagne et à ses deux enfants l'expression de notre fraternelle sympathie.

### Naissance

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance, le 23 mai, de la petite Annie-Danielle, fille de nos amis Régine et Henri Liliensten, membre du Bureau National du M.R.A.P. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

# Les étudiants marocains nous disent...

(Suite de la page 5)

La spoliation colonisatrice a touché et frustré tous les éléments de la population marocaine.

Il y a hélas des israélites, comme il y a aussi des musulmans qui ont composé avec les intérêts du colonialisme, mais la majorité des habitants du mellah, même un genre de vie semblable à celui du prolétariat des médinas ou du sous-prolétariat misérable des bidonvilles, et ils doivent s'unir pour défendre leurs intérêts communs.

A cet égard d'ailleurs, il convient de signaler que dans ces bidonvilles, il n'existe pas cette division en quartiers soigneusement entretenue dans les villes. Les juifs se sont mêlés spontanément aux musulmans et cohabitent avec eux. A misère égale il n'y a ni ghettos, ni médinas ; c'est un magnifique enseignement et nous devons en tirer une leçon pour l'avenir.

**4** Dans quelle mesure l'entente entre musulmans et juifs existe-t-elle ?  
Il ne fait aucun doute quant

à la possibilité d'une entente fraternelle des musulmans et des israélites au Maroc et dans le monde.

Elle apparaît pour le moment quelque peu problématique, compte tenu des positions souvent intransigeantes des deux parties.

Il ne faut pas oublier que cette opposition remonte à plusieurs siècles et qu'elle est plus religieuse à son origine que politique.

Seul l'impérialisme, par l'affaire palestinienne, l'a consacrée politiquement. La conciliation ne peut donc actuellement être que politique. Il appartient donc peut-être aux gouvernements, mais certainement plus encore aux peuples intéressés eux-mêmes, d'abandonner certains préjugés que l'histoire moderne condamne, de faire échec à certaines tendances extrémistes, de consentir des concessions réciproques pour aboutir à une solution raisonnable.

La situation actuelle ne sert que l'impérialisme dont l'unique souci est d'augmenter les dissensions, de les attiser pour mieux asseoir sa domination.

L'entente existe d'ailleurs dans de nombreux domaines. En Afrique du Nord les juifs se rangent de plus en plus du côté du mouvement national. A Paris existent des cercles d'études groupant musulmans et israélites.

En Egypte même et en Israël des voix s'élèvent pour la réconciliation. Pour mieux se convaincre de la nécessité d'une entente fraternelle, il suffit d'envisager les fruits de son propre développement. Tout d'abord la paix dans le Moyen-Orient, entraînant nécessairement une amélioration du niveau de vie. La possibilité de mieux résister à l'impérialisme en lui enlevant le mobile favori qui justifie son ingérence. D'où la possibilité de mieux consolider l'indépendance politique et économique de cette région.

En Afrique du Nord enfin l'atténuation et la disparition de cette méfiance permettront aux mouvements nationaux de faire d'immenses progrès.

Partout dans le monde, l'entente amicale entre juifs et musulmans serait d'un poids énorme pour les forces de la paix.

**5** Que faut-il faire et que pensez-vous faire pour favoriser le développement de cette entente ?

Un travail s'impose de la part des deux côtés, musulman et juif. Si dans les milieux étudiants, le racisme réactionnaire est relégué dans le musée des antiquités, il faut au Maroc généraliser la fraternité dans les populations ouvrière et paysanne où les mauvaises conditions de vie, l'absence d'instruction due à la politique obscurantiste du Protectorat et l'aigrissement d'humeur consécutif à l'exploitation coloniale, ont pu créer un climat vague et insidieux d'hostilité.

Ce travail sera facilité en Afrique du Nord par la libération nationale. Cependant une politique provisoire doit être envisagée par les partis nationalistes marocains : mise en avant de mots d'ordre tels que gouvernement laïque sur l'exemple de la Turquie. En tout cas les cas concrets, les exemples vivants d'entente entre militants des mouvements nationaux feront plus que tout.

## DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10<sup>e</sup>  
Tél. : TAI. 48-11 et 45-26

### TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Un an : 300 francs  
PAYS ÉTRANGERS  
Un an : 430 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN :  
1.000 francs

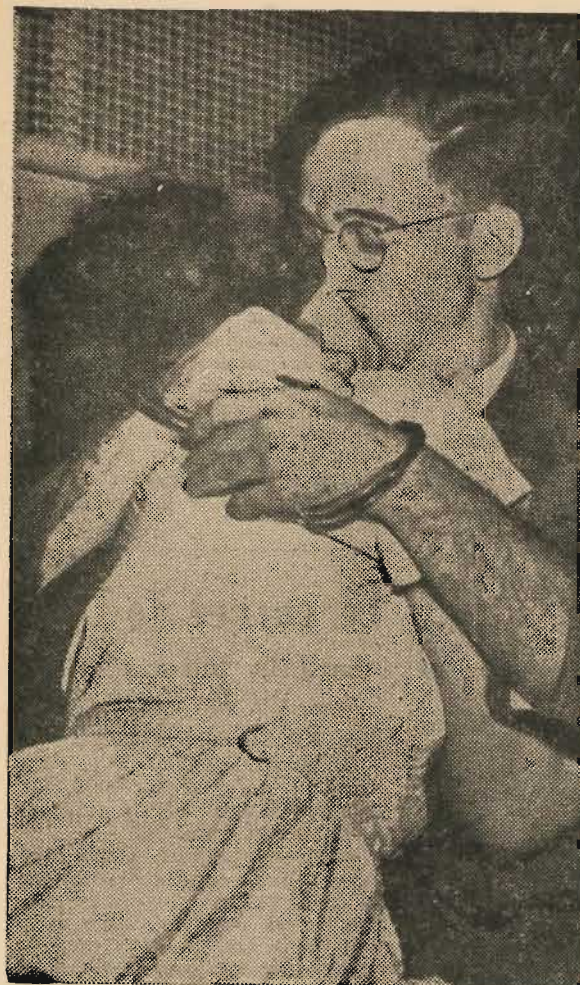
TARIF SPECIAL  
POUR LA BELGIQUE

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse  
envoyer 20 francs et la dernière  
bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis  
— : — PARIS (X<sup>e</sup>) — : —

Trav. exéc. par des ouv. syndiqués



# L'AMOUR DES ROSENBERG

**C'**EST parce que deux êtres avaient su pénétrer la véritable signification du bonheur, n'être heureux qu'en vivant avec et pour les autres hommes, c'est parce que Julius et Ethel Rosenberg voulaient que leurs fils partagent leur amour de l'humanité et de la paix, qu'ils furent choisis pour détourner des vrais responsables, la colère des mères américaines dont on tuait inutilement les fils en Corée.

L'amour d'Ethel et de Julius, l'amour qu'ils portaient à leurs enfants avaient au moins autant que les fausses accusations et le procès truqué, entraîné des peuples entiers à rechercher inlassablement les preuves de leur innocence.

Des colonnes interminables d'hommes et de femmes s'étaient mises en marche pour réclamer l'acquiescement ou la grâce.

La France peut être fière, quant à elle, de l'ardeur

qu'elle a mise à la défense des Rosenberg que notre Mouvement, parmi les premiers, proclama innocents. On ne dira jamais assez combien ce pays a fait aussi sous l'inquisition nazie pour sauver les juifs persécutés. A l'occasion du procès d'Ethel et de Julius Rosenberg, la France et son peuple ont retrouvé une fois de plus leurs traditions nationales d'honneur.

Mais cette lutte ne fut pas vaine. Si Ethel et Julius furent « grillés » l'amour qu'ils portaient aux hommes et qui les avait enflammés ne s'est pas éteint.

Combien, qui prirent alors conscience des dangers menaçant l'humanité toute entière, se sont retrouvés par la suite dans le combat pour la justice et la paix.

Aujourd'hui, les mots de détente entre les nations s'éclaircissent doucement comme l'aube sur des nouveaux jours.

Des millions, oui, des mil-

lions d'hommes et de femmes se lèvent pour exiger l'interdiction des armes atomiques et le désarmement.

A cette immense mobilisation des hommes de bonne volonté, Ethel et Julius, il faut le dire, ont beaucoup contribué. Et leur martyre n'aura pas été vain, si, grâce à eux, il n'y a plus jamais d'autres affaires Rosenberg.

Nous n'avons pas été assez forts pour les garder parmi nous, mais nous savons mieux encore aujourd'hui le prix de la vie. Et nous continuerons à lutter de toutes nos forces pour arracher au baigne mortel d'Alcatraz, le jeune Morton Sobell, condamné à 30 ans de prison, à l'issue du même procès.

Nous avons aidé leurs enfants à être fiers de leur sacrifice, et nous considérons comme un devoir sacré de toujours défendre leur mémoire, en vue de leur réhabilitation.

C'est dans cet esprit, à l'occasion du deuxième anniversaire de leur exécution, que va paraître un livre (1) réunissant des textes des plus grands écrivains contemporains, un livre de douleur et d'espoir qui constitue à la fois un plaidoyer en faveur des deux héros et une bouleversante évocation des heures fiévreuses qui ont précédé leur mort.

Nous publions ci-contre de larges extraits de l'un de ces textes, celui de M. Jacques Madaule, analysant les rapports de l'affaire Rosenberg avec l'antisémitisme, que notre Mouvement et notre journal avaient à maintes reprises soulignés.

**Charles OVEZAREK.**

(1) Textes recueillis et commentés par Catherine Varlin et René Guyonnet (Editions Gallimard).

## LA SECONDE AFFAIRE DREYFUS

**P**ARCE QUE le juge Kaufman et le procureur Sappol sont juifs ; parce que les représentants les plus qualifiés du judaïsme aux Etats-Unis ne se sont pas élevés contre la condamnation et contre l'exécution des époux Rosenberg ; parce que l'on a pris soin de ne pas les tuer pendant le sabbat, quelques esprits candides aiment à se persuader que l'antisémitisme n'a rien à voir avec l'affaire Rosenberg. Il est vrai que le jury qui a prononcé le verdict, un jury new-yorkais, ne comprenait pas un seul juif, alors que New-York est, on le sait, la plus grande ville juive du monde.

Mais il n'y a peut-être pas autant de contradiction que l'on pense entre ceci et cela. Un procureur non-juif et un juge non-juif n'auraient sans doute pas requis avec autant de sévérité, ni autant de légèreté ; ils n'auraient surtout pas prononcé cette peine de mort, appliquée pour la première fois aux Etats-Unis dans une affaire d'espionnage. Il y a eu, dans cette affaire, beaucoup plus de victimes que l'on ne croit : les deux innocents, d'abord ; mais aussi leur accusateur et leur juge ; mais aussi les innombrables juifs des Etats-Unis et d'ailleurs qui n'ont pas osé les défendre.

On peut affirmer sans crainte d'erreur, que si Ethel et Julius Rosenberg n'eussent pas été juifs, ils n'auraient pas été condamnés ; et peut-être n'eussent-ils même pas été poursuivis. Il fallait faire un exemple, a-t-on dit ; il fallait montrer à tous les traîtres en puissance quel sort inexorable les attendait. Deux juifs étaient bons pour cela, meilleurs que n'importe qui, parce que les suspects qu'il s'agissait de frapper de terreur, étaient, entre autres et par-dessus tous, des juifs. Le « New-York Times », qui est un journal modéré et sérieux, écrivait le 26 décembre 1951 : « Il n'y a pas d'espions à l'usine atomique de Oak-Ridge — contrairement à Los Alamos — parce que le personnel est essentiellement de pure race anglo-saxonne du Tennessee oriental ».

**C'**EST bien le même réflexe qui avait joué chez nous contre Dreyfus. Le nazisme est passé dans l'intervalle et la seconde affaire Dreyfus est pire que la première. Non seulement parce que les deux innocents ont été mis à mort, mais encore parce que des juifs ont été contraints, cette fois, d'être les complices ou les témoins muets du crime. Si Ethel et Julius sont des héros, Kaufman et Sappol, furent de pitoyables victimes. Il ne s'agit certes pas de les excuser, mais de les expliquer. Ils auraient pu assumer eux-mêmes et pour leurs coréligionnaires tous les risques, comme l'a fait Emmanuel Bloch, qui en est mort, comme l'ont fait les juifs, qui, même aux Etats-Unis, ont eu le courage de s'élever contre l'iniquité. Ils ont choisi un parti différent qui, s'il n'était pas héroïque ne laissait pourtant pas d'être cruel.

Nous n'avons pas à pénétrer ici dans leurs consciences d'accusateur et de juge souverain. Mais certains détails du procès n'en demeurent pas moins troublants. L'accusateur se confie de très peu pour étayer sa conviction et pour entraîner celle

du jury. Il lui suffit, par exemple, de savoir qu'Ethel est dactylo et que les Rosenberg ont chez eux une machine à écrire, pour en conclure qu'Ethel Rosenberg, a bien pu, en effet, comme son frère Greenglass l'affirme, copier le document...

Quant au juge Kaufman, il ne lui appartient pas de modifier le verdict une fois rendu, mais de se prononcer souverainement sur l'application de la loi. Il pouvait ne pas condamner à mort ; il le pouvait d'autant plus qu'en pareille matière une condamnation aussi sévère était sans exemple... Mais ne l'aurait-on pas accusé de faire preuve d'une coupable indulgence ? N'aurait-on pas attribué cette indulgence au fait qu'il était juif ? Une formidable vague d'antisémitisme n'aurait-elle pas alors déferlé sur les Etats-Unis ? Il a donc décidé la mort des innocents...

**C'**EST là un des aspects essentiels du drame Rosenberg. On va répétant volontiers dans le monde qui se proclame libre que la violence exercée sur les corps n'est rien au prix de celle qui dévie les consciences. Les Rosenberg ont résisté. On a bien pu se venger sur leur corps, mais on n'a réussi qu'à en faire des héros et des martyrs. Et j'en dirai autant de leur admirable avocat, M<sup>e</sup> Emmanuel Bloch. Par contre le juge Kaufman, le procureur Sappol, les rabbins américains ont cédé, comme Greenglass. On aperçoit ici l'une des conséquences les plus effrayantes de l'antisémitisme : c'est qu'il déshonore ses victimes quand il ne parvient pas à les massacrer.

Il ne les déshonore pas seulement en les accablant d'accusations infâmes et gratuites, mais en les rendant eux-mêmes complices de ces accusations, en les contraignant à prouver leur propre innocence et à se solidariser avec leurs ennemis. L'antisémitisme hitlérien était plus franc. Les nazis n'ont pas fourni l'occasion à des juges Kaufman ou à des procureurs Sappol de se produire en public. L'Allemagne de Hitler se passait de procureurs juifs pour accuser les victimes des camps d'extermination et de juges juifs pour prononcer leurs sentences. Tout au plus avait-elle des responsables juifs qui accompagnaient leurs frères jusqu'au four crématoire inclus. Mais c'est là toute autre histoire.

**L'**ALLEMAGNE nazie ne se piquait pas de morale, ni de défense de la liberté. La puritaine Amérique, par contre, ne peut se passer de bonne conscience. Sans doute un regard exercé découvrirait-il chez elle quelques traces de péché, dans la manière par exemple, dont elle traite les noirs, peut-être ne faudrait-il pas beaucoup chercher pour trouver dans des publications américaines un relent d'antisémitisme. Mais la justice américaine pas plus que la femme de César, ne doit être soupçonnée. C'est pourquoi on fait accuser les Rosenberg par un procureur juif et on les fait condamner par un juge juif.

Malheureusement, pour avoir trop voulu prouver, il se trouve que l'on ne prouve plus rien du tout, ou plutôt le contraire de ce que l'on entendait démontrer. Nous avons trop souffert des excès du cynisme pour le sous-estimer ; mais cela ne doit pas nous faire aveugles aux horreurs de l'hypocrisie, et c'est rendre service aux Etats-Unis que de les mettre en garde contre l'antisémitisme qui les guette sous une forme sournoise et larvée. Je ne leur ferai

pas grief de certaines publications antisémites. On en trouve dans le monde entier, et chez nous autant qu'ailleurs. Il faut les dénoncer et les combattre. Mais le phénomène commence à devenir grave lorsqu'il corrompt l'opinion au point de rendre possible la condamnation des Rosenberg par un juge juif et le silence à peu près total des juifs des Etats-Unis.

La collectivité américaine se sent, à tort ou à raison, menacée. Elle est, sous une apparente prospérité, la proie d'une profonde angoisse. Elle se proclame néanmoins innocente. Elle crie sa pureté à tous les échos de l'univers. Si les puissances du mal sont à l'œuvre dans son propre sein, on ne saurait lui en imputer la faute. Il lui faut donc découvrir quelqu'un aux dépens de qui se justifier, une poitrine sur qui battre sa coulpe. Le juif est là, qui est autre, dont l'américanisme est suspect. Le juif pense, il est l'homme d'un Livre, il lit des livres, il remue des idées. Comment croire qu'elles ne soient pas quelque peu différentes de celles de Babbitt ? Le juif doit être progressiste ; il pense peut-être que tout n'est pas mauvais et condamnable dans l'autre monde, dans cette cité du démon, que l'on ne cesse d'encercler et qui ne cesse pas de vous menacer, dont on retrouve partout la griffe. Pourquoi dès lors ne trahirait-il pas ?

Voici donc le juif contraint de se défendre, de démontrer son innocence devant des juges malveillants. Les Rosenberg n'y ont pas réussi. Mais Kaufman et Sappol s'y sont mieux pris. Ils ont donné des gages indubitables. Ils ont fait ce qu'un procu-

PAR  
**Jacques MADAULE**

**SAMEDI 8 JUIN**  
de 15 heures à 20 heures dans les  
**Salons de l'Hôtel Moderne**  
place de la République  
**Grande vente**  
du livre édité à l'occasion du deuxième  
anniversaire de la mort  
des ROSENBERG  
**« LE CHANT  
INTERROMPU »**  
De nombreux écrivains et artistes signeront cette œuvre dédiée à la mémoire d'Ethel et de Julius



SOBELL, condamné à 30 ans de prison avec les Rosenberg est actuellement au baigne d'Alcatraz, où sa vie est menacée. Exigeons sa libération !